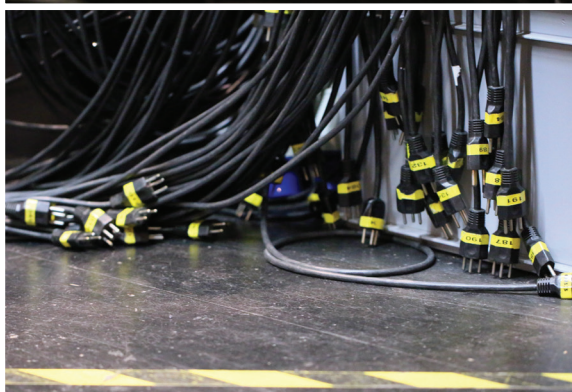
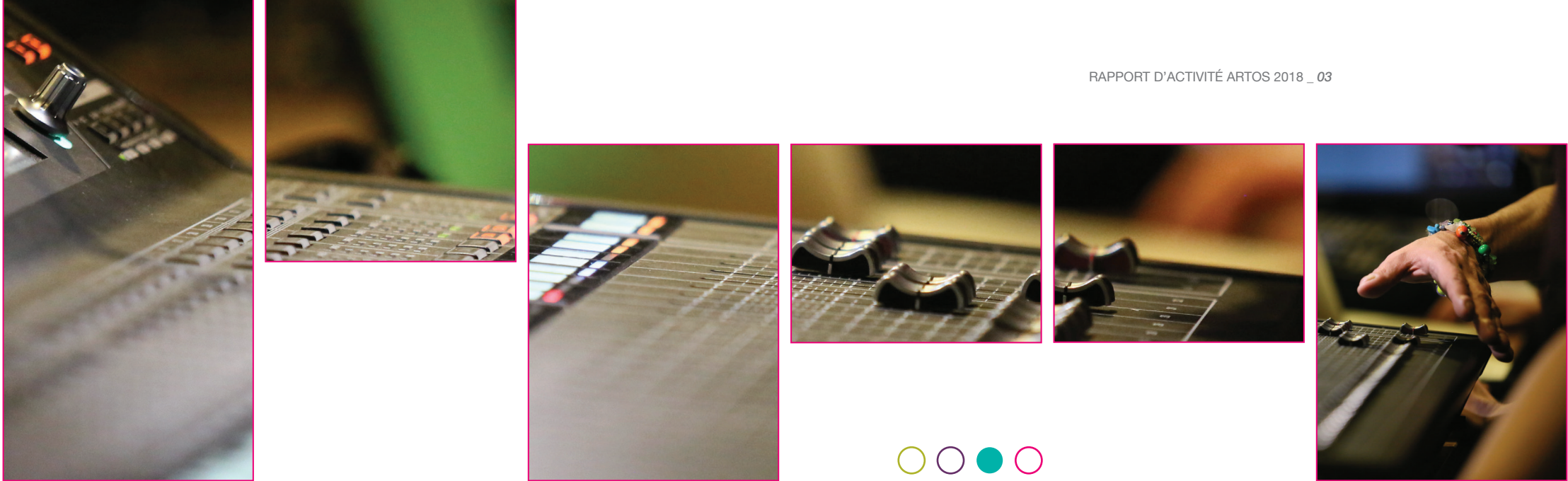


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

artos
association professionnelle





- 03 >< EDITO
- 04 >< 2018 EN CHIFFRES
- 06 >< FORMATIONS
- 12 >< INFORMATION
- 16 >< FINANCES
- 18 >< REMERCIEMENTS
- 19 >< ORGANISATION & IMPRESSUM

UNE ANNÉE DE RÉFLEXION

2018 a été riche en contacts et en recherches. En effet, nous avons eu le privilège de rencontrer passablement de délégués culturels de ville ou de canton, mais aussi des porteurs-ses de projets ainsi que des associations sœurs. Ces rencontres ont permis d’asseoir la position d’**artos** dans la professionnalisation des métiers administratifs et techniques dans le spectacle en Suisse romande. Elles ont également contribué à interroger l’ensemble de nos formations.

Pour celles concernant les métiers administratifs, le parcours de formation a été questionné sans que l’on ait encore trouvé la forme que cela prendra à terme. Dans tous les cas, nous partons de ce que nous connaissons, le DAS, pour construire un parcours logique autour de celui-ci. Avec pour réflexion : quels modules de formation avant et après le DAS ? Du côté des métiers techniques, nous avons commencé le processus de révision partielle du CFC de Techniscéniste. Ce travail sera piloté par nos amis de la SVTB-ASTT en 2019. À noter qu’une commission composée de professionnel-le-s romand-e-s sera constituée pour mener ce travail à bien avec les Suisses alémaniques. Pour le Brevet fédéral, 2018 a été l’année des procédures administratives et négociations afin de régler les questions relatives à la collaboration entre les deux associations professionnelles et le SEFRI. Les bases ont pu être définies et le travail effectif pourra commencer en 2019.

Concernant les formations courtes en technique, 2018 a permis de définir les programmes des cours que nous proposerons dès 2019, avec un accent sur la sécurité. Si les professionnel-le-s connaissent bien leur métier et les gestes qui s’y rapportent, nous avons tout de même

constaté qu’un manque se faisait sentir dans l’application de l’Ordonnance 3 de la Loi sur le travail.

En définitive, nous espérons que 2019 sera l’année de mise en œuvre des nombreux travaux que nous avons entrepris.

Pour finir, le comité profite également des quelques lignes qui lui sont données pour remercier les membres du bureau ainsi que tous les intervenant-e-s ponctuel-le-s qui s’impliquent dans le cadre des formations continues, du CFC et du DAS.

Matthieu Obrist, *Président*



FORMATIONS

6 FORMATIONS COURTES CONTINUES

1
Comptabilité /
les éléments
essentiels

1
Communication
avec les
médias

1
Droit pour
le spectacle
vivant

21
jours de
formations
courtes
continues

92
heures de
formations courtes
continues

27
PARTICIPANT·E·S
au DAS
10^{ème} session

14
LIEUX
accueillant
les CIE

52
APPRENTI·E·S
techniscénistes
en formation

7
NOUVEAUX·ELLES
Techniscénistes
certifié·e·s

44
journées
de cours
interentreprises

352
heures de cours
interentreprises

1
Gestion
des salaires
et cadres
d'engagement

2
Sensibilisation
à la gestion
de projets
culturels

24
intervenant·e·s
aux CIE

CFC TECHNISCÉNISTE ROMAND

35
Techniscénistes
CFC
romand·e·s

11
APPRENTI·E·S
techniscénistes
de 1^{ère} année

PARTENAIRES
SVTB-ASTT,
la Manufacture,
le SEFRI,
6 cantons romands
et **43** entreprises
formatrices

295
OFFRES ET
DEMANDES
D'EMPLOI
PUBLIÉES

174
MEMBRES
individuels

154
STRUCTURES
MORALES

9
MEMBRES
comité

7
CANTONS
ROMANDS

INFORMATION

4085
INSCRIT·E·S dans
l'Annuaire
(dont 46 nouvelles
inscriptions
en 2018)

4
PERMANENT·E·S
bureau

25
VILLES ET COMMUNES
(dont 1 a augmenté
son soutien)

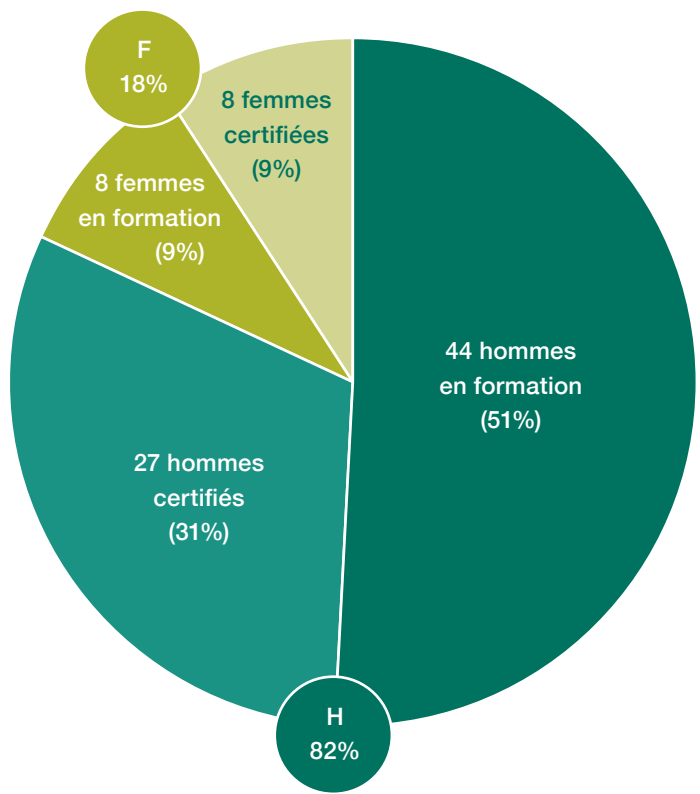
10
PARTENAIRES
AVDC, CORODIS,
Culture Valais, FCMA,
fOrum culture, FRAS,
Petzi, SSA, SSRS,
SUISA.

COLLABORATIONS
AVEC D'AUTRES ENTITÉS
CULTURELLES

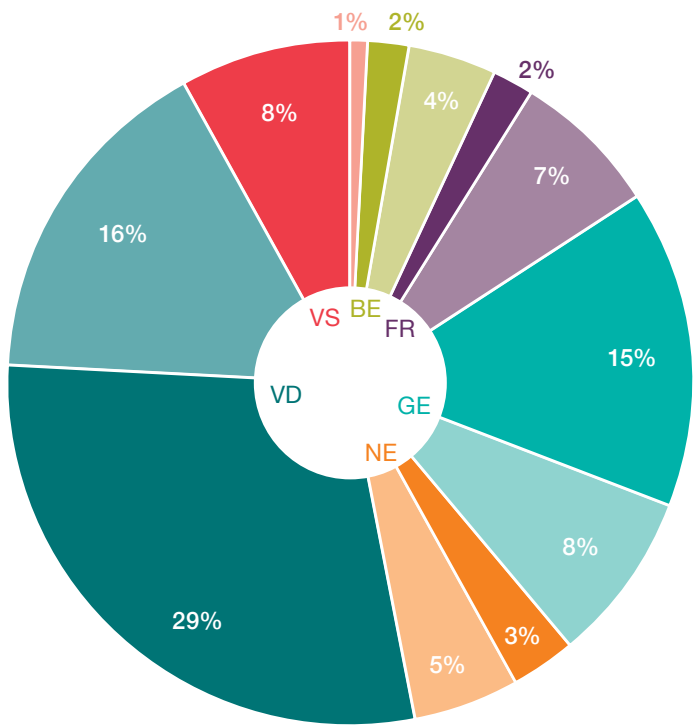
1
Point Information
à Lausanne
et à Sion
(33 participant·e·s)

5
Cafés des
administrateurs·trices
(109 participant·e·s)

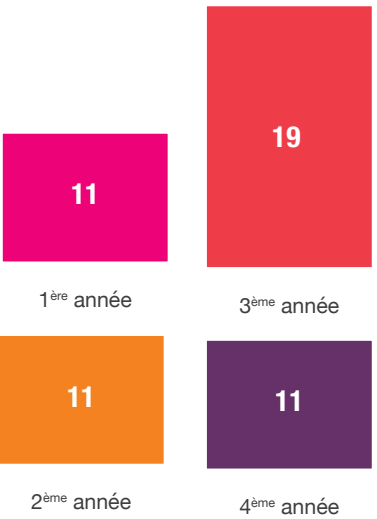
2018 EN
CHIFFRES



RÉPARTITION HOMMES.FEMMES
APPRENTI-E-S ET TECHNICÉNISTES CFC



RÉPARTITION CANTONALE
APPRENTI-E-S ET TECHNICÉNISTES CFC



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

FORMATIONS

> FORMATIONS TECHNIQUES

CFC DE TECHNISCÉNISTE

Évolution des effectifs

Sur les 52 apprenti-e-s du certificat fédéral de capacité (CFC) :
11 apprenti-e-s sont en 4^{ème} année
19 apprenti-e-s sont en 3^{ème} année
11 apprenti-e-s sont en 2^{ème} année
11 apprenti-e-s sont en 1^{ère} année

53,5% des apprenti-e-s en formation apprennent le métier dans des théâtres et 46,5% dans des entreprises de prestation. L'équilibre est alors presque parfait. Les échanges entre les théâtres et les entreprises de prestation sont fortement encouragés.

Répartition cantonale

La répartition des 52 apprenti-e-s en formation et des 35 Techniscénistes CFC se présente comme suit :

- BE : 3 > CFC
- FR : 6 > CFC
- GE : 7 > CFC
- NE : 4 > CFC
- VD : 14 > CFC
- VS : 1 > CFC
- BE : 2 > en formation
- FR : 2 > en formation
- GE : 13 > en formation
- NE : 3 > en formation
- VD : 25 > en formation
- VS : 7 > en formation

Une grande disparité au niveau du nombre de places d'apprentissage existe d'un canton à l'autre. Le fait que certains cantons bénéficient d'un fonds dédié à la formation professionnelle peut encourager les entreprises à former tandis que dans les cantons où ces fonds n'existent pas, il peut être coûteux de former un-e apprenti-e ; cela présente un frein à la formation professionnelle.

artos se fixe comme objectif d'encourager l'ouverture de places d'apprentissage dans les cantons romands à plus faibles effectifs.



Les lauréat-e-s 2018 du CFC de Techniscéniste



Répartition hommes / femmes

Selon l'Office fédéral de la statistique, la proportion des femmes en formation initiale dans les métiers techniques et de l'ingénierie est de 6,9% (cohorte : élèves de moins de 20 ans en 1^{ère} année d'une formation certifiante pluriannuelle en 2016, chiffres absolus). Sous cet éclairage, la part des femmes en formation ou certifiées Techniscéniste – qui est de 18,4% – peut être considérée comme un signal positif qui tend à réduire le déséquilibre de la répartition hommes / femmes dans un domaine professionnel à dominante masculine. Il est toutefois important de relever qu'en Suisse alémanique, si l'on tient compte exclusivement des personnes en cours de formation, la proportion des femmes est de 25%, alors qu'elle n'est que de 15,4% en Suisse romande.

Remise des CFC de Techniscéniste - Troisième volée

En 2018, 7 Romand-e-s ont obtenu leur CFC de Techniscéniste dont une personne s'étant présentée en candidat libre (art. 32) :

Ayer Philippe	Candidat libre	FR
Hugli Edouard	Arsenic	VD
Mathier Stéphane	Stage Crafters	VS
Ramsayer Franck	MSProductions	VD
Ribeiro de Castro Céline	la Manufacture	VD
Roulet Jonas	Eclipse SA	BE
Thibaud Amandine	Nomades	GE

2 femmes & 5 hommes (1 Bernois, 1 Fribourgeois, 1 Genevoise, 1 Valaisan et 3 Vaudois-e-s) ont rejoint les Techniscénistes CFC romand-e-s. Les examens pratiques ont eu lieu au théâtre de Vidy, qu'**artos** remercie pour son personnel et les salles mises à disposition. On compte maintenant 35 représentant-e-s romand-e-s de ce titre apprécié des employeurs-es, dont plus de 20% de femmes (8 femmes / 27 hommes).

Cette année, **artos** s'est associée à la Manufacture pour organiser une grande cérémonie de remise des titres. Le 8 octobre, les lauréat-e-s du CFC Techniscéniste, du Bachelor Danse contemporaine, du Bachelor Théâtre et du Master

Théâtre se sont partagé-e-s la scène et les applaudissements des 180 personnes présentes. Les gradins de la Manufacture étaient remplis jusqu'au dernier rang et l'ambiance était à son comble pour féliciter les nouvelles et nouveaux lauréat-e-s.

Des prix distribués aux Techniscénistes CFC ont été offerts par Altimum, Cast, Electric Claudio Merlo et Swisson. L'association les remercie pour leur générosité.

Cours interentreprises

L'organisation des 44 journées de cours pratiques, soit 352 heures de cours, est l'une des grandes missions de l'association. C'est avec engagement et beaucoup de plaisir qu'**artos** collabore avec les différents lieux d'accueil et près d'une trentaine d'intervenant-e-s spécialisé-e-s.

Ainsi, les apprenti-e-s bénéficient de cours pratiques de qualité dans les domaines suivants : son, éclairage, scène, rigging, vidéo, média, effets spéciaux et santé-sécurité.

Cette année, les futur-e-s Techniscénistes ont bénéficié pour la première fois d'un cours d'effets spéciaux particulier. Il s'agissait d'une journée consacrée aux « vols d'homme ». Les jeunes ont eu la chance de pouvoir eux-mêmes expérimenter un vol : aux commandes et dans les airs.

L'association remercie chaleureusement ses partenaires qui ont accueilli et/ou soutenu des cours interentreprises :

- > ALL audio aux Thioleyres (son)
- > BackSound Techniques Multimédia SA à Lausanne (scène)
- > Caserne des sapeurs-pompiers à Lausanne (sécurité)
- > Centre de formation ECA à Lausanne (sécurité)
- > Equilibre-Nuithonie à Fribourg et Villars-sur-Glâne (scène)
- > GC-Tech à Reconvilier (effets spéciaux et éclairage)
- > La Manufacture à Lausanne (sonorisation)
- > Les Docks à Lausanne (sonorisation)
- > Light Technique à Payerne (scène)



«LA FORMATION RÉVÈLE L'APTITUDE ET LE TERRAIN RÉVÈLE LA COMPÉTENCE.»

Patrice Aimé Agossou

- > Lumens8 à Vernier (vidéo et média)
- > Mégaphone Audio à Aubonne (sonorisation)
- > MSProductions à Cugy / Lausanne (scène)
- > Opéra de Lausanne (sécurité)
- > Sugyp à Grandson (effets spéciaux - pyrotechnie)
- > SwissTech Convention Center à Lausanne (sécurité)
- > Théâtre du Casino au Locle (éclairage)
- > Théâtre du Passage à Neuchâtel (effets spéciaux - laser)
- > TPR – Salle de Musique à La Chaux-de-Fonds (éclairage)

Publication de supports de cours

artos a publié en avril 2018 le premier support de cours «éclairage».

Du travail en amont au dépannage, en passant par le montage ou encore la lecture de plan et l'électricité, tous les sujets concernant l'éclairage de scène sont abordés d'un point de vue pratique.

L'objectif est de publier le prochain support «sonorisation» dans le courant de l'année 2019. Ces supports de cours n'auraient pas vu le jour sans le soutien financier de la DGEP, qu'**artos** remercie vivement.

Procédure et commission de qualification

En 2018, Mikaël Rochat a été engagé en tant que Chef expert pour succéder à Alain Ménétreay. **artos** remercie Alain pour son immense travail et est heureuse d'accueillir Mikaël. La commission de qualification a accueilli 2 nouveaux membres et compte maintenant 9 professionnel-le-s. L'association y est représentée par son président et sa responsable des cours interentreprises.

Encadrement du CFC

En tant qu'association professionnelle, **artos** porte et encadre le CFC de Techniscéniste, en étroite collaboration avec la SVTB-ASTT, le SEFRI et les cantons. La commission fédérale de développement professionnel et qualité de la formation chapeaute le projet.

Les dossiers de l'année 2018 ont été nombreux et intéressants :
> Formes d'examens pratiques : il a été décidé que chaque

association professionnelle perpétue sa forme d'examen propre qui, selon les sondages, satisfait pleinement les deux régions linguistiques.

> Évolution de la formation, notamment avec la révision du plan de formation : des débats et des réflexions de fond ont eu lieu afin de continuer à garantir une formation de qualité et en adéquation avec la réalité du marché.

> Mise en application des mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé (Annexe 2 au plan de formation, en vigueur depuis mai 2017).

artos se tient à disposition des entreprises formatrices et développe des outils pour apporter son aide.

Directives et recueil d'informations pour les entreprises formatrices

L'association a publié en mars 2018 les «Directives et recueil d'informations» destinés aux entreprises formatrices et formateurs-trices en entreprise.

Les entreprises concernées sont satisfaites de ce nouveau document interactif qui répond à toutes les questions concernant le CFC de Techniscéniste. Il est actuellement disponible et consultable sur le site internet de l'association. **artos** remercie la DGEP pour le financement partiel de ce projet.

Techniscéniste - un métier en vogue et un diplôme recherché

La technique de scène attire ! Participer à la magie du spectacle, œuvrer en coulisses au contact des artistes, collaborer au bon déroulement technique du spectacle, travailler sur de grands événements ou dans de petites structures, dans sa ville ou en tournée, sont autant d'activités qui plaisent aux jeunes.

Les places d'apprentissage tout comme les Techniscénistes CFC sont très convoité-e-s. Cette formation peut se targuer sans rougir du professionnalisme apporté sur les plateaux de Suisse. **artos** continue d'œuvrer pour garantir la qualité et la pertinence de la formation dans les 3 lieux de formation soit : à l'école professionnelle, en entreprise et aux cours interentreprises.



6 formations

21 jours à Lausanne, Bienne et Genève

68 participant·e·s (72% de femmes et 28% d'hommes)

92 heures de cours

BREVET FÉDÉRAL TECHNICIEN DU SPECTACLE

Durant l'année 2018, les deux associations professionnelles (**artos** et la SVTB-ASTT) ont démarré les procédures administratives avec le SEFRI. Les négociations ont été entreprises afin de poser des bases solides pour la reprise en main du projet, en suspens depuis l'avènement du CFC.

Il a été décidé de mettre en place un nouveau Brevet plutôt que de réviser l'existant. Le travail effectif pourra commencer en 2019, avec la SVTB-ASTT comme leader du projet.

FORMATIONS CONTINUES

Nouvelles formations continues prévues pour l'année à venir
En 2018, **artos** a posé les premières pierres pour le développement de formations continues en technique de scène.

> Afin d'aider ses membres structures à répondre à l'obligation de former leur personnel au travail en hauteur, une formation antichute sera mise en place.

> Le module sécurité proposé aux apprenti·e·s lors des CIE intéresse les professionnel·le·s de la branche. **artos** organisera une formation continue, ouverte à toutes et à tous.

> Des demandes de formation sur le logiciel Vectorworks ont également été émises dans le courant de l'année.

L'association a pour objectif de mettre en place ces 3 nouvelles formations pour l'année 2019.

> FORMATIONS ADMINISTRATIVES

DAS EN GESTION CULTURELLE

Il y a presque 20 ans, à l'initiative d'**artos**, les Universités de Genève et de Lausanne ont créé le diplôme de formation continue en Gestion culturelle (DAS – Diploma of Advanced Studies).

Ce cursus de 18 mois valorise les dernières recherches des enjeux de ce milieu, le partage d'expériences pratiques et d'échanges professionnels. La 10^{ème} session, comprenant 27 participant·e·s, se termine en 2019 à la suite de la rédaction et de la défense des travaux de fin d'études. De son côté, la promotion de la 11^{ème} édition a été lancée en octobre 2018.

Une communication a été effectuée par l'intermédiaire de la brochure de présentation, de courriers postaux, de mails, de newsletters ainsi que de publications en ligne afin d'avertir un maximum de professionnel·le·s culturel·le·s de l'ouverture des inscriptions.

Au sein du comité directeur, des réflexions sont en cours afin d'adapter davantage encore le programme aux réalités actuelles du terrain.

L'innovation culturelle : qui sont les porteurs de la créativité ?

Cette année, le comité directeur a décidé d'extraire une intervention du programme de la session 10 pour l'offrir à un public plus large et faire connaître les questions d'actualité touchant à la fois au management de l'innovation ainsi que les nouveaux modèles d'affaires ou de partenariat dans les projets culturels. Cet événement a eu lieu le 28 mai 2018 à l'Opéra de Lausanne et a réuni 60 personnes. L'intervention a été présentée en duo par Stéphanie Missonier, professeure HEC de l'Université de Lausanne, et Antonio Rodriguez, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne et directeur du Printemps de la Poésie. Ensemble, ils ont symbolisé l'alliance recherchée au sein du DAS en rapprochant la culture et le management.

FORMATION EN ADMINISTRATION ET PRODUCTION

Face à une demande et un besoin identifiés sur le terrain, l'association **artos** souhaiterait mettre en place une formation longue professionnalisante pour les administrateurs·trices de structures indépendantes/émergentes dans les arts vivants. Les personnes actives dans la gestion de ces structures se forment sur le terrain avec des informations récoltées dans leur réseau et grâce à un ou deux modules de formations courtes. Pourtant, leur situation professionnelle requiert de plus en plus de compétences et de qualifications diverses, notamment dans les rapports qu'elles doivent entretenir avec leurs partenaires (subventionneurs, lieux culturels de représentations, équipes artistiques et techniques), au niveau de la recherche de fonds, mais également sur des aspects légaux toujours plus contraignants.

Au cours de 2018, **artos** a récolté différents renseignements auprès des professionnel·le·s du milieu et a étudié la forme la mieux adaptée pour une telle formation. À cette fin, l'association s'est approchée de la Manufacture et de la Haute École de Musique (HEMU) de Lausanne.

FORMATIONS COURTES

À plusieurs reprises et afin d'y organiser ses cours, **artos** a pu compter sur la mise à disposition de salles/espaces au Mouvement Jeunesse Suisse Romande (MJSR) ou au Bureau des compagnies du Grütli. Des alternatives bienvenues dont **artos** est reconnaissante.

Sensibilisation à la gestion de projets culturels / Bienne et Genève

Ce cours permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion. Il est ponctué par un entretien individuel entre l'intervenant·e et le·la participant·e autour du projet personnel. Pour la première fois, une session a été organisée à Bienne en collaboration avec fOrum culture. En février, 12 personnes ont participé à cette formation enseignée par **Emmanuelle Vouillamoz** (Le Petit Théâtre). **Sébastien Peter**, Adjoint du Service de la culture de la Ville de Bienne, est venu apporter un éclairage complémentaire au sujet des soutiens aux projets culturels.

Du côté de la session de Genève en novembre, deux nouvelles intervenantes, **Muriel Maggos** (cie STT) et **Alexandra Nivon** (cie Think Tank Theatre et **artos**) ont remanié le cours, adapté le support puis ont enseigné ce cours à 14 participant·e·s. **Virginie Keller**, Cheffe du Service culturel de la Ville de Genève, a présenté la politique culturelle genevoise et les démarches concernant les demandes de subventions.

Droit pour le spectacle vivant / Lausanne

L'objectif de cette formation est d'enseigner les bases légales applicables au spectacle vivant en droit suisse, qu'il s'agisse de droit du travail et ses contrats, de droits d'auteur, de contrats de cession/coproduction ou encore d'impôt à la source. Plusieurs documents sont distribués lors de cette formation, dont un aide-mémoire, des supports accompagnant chaque partie ainsi qu'un schéma et un cas type permettant de lier les divers thèmes abordés lors de ces 3 journées.

En mars, 6 participant·e·s ont suivi ce cours. 9 intervenant·e·s ont présenté cette session : **Sandra Gerber Bugmann** (SSA), **Magali Meylan** (SSA), **Nadia Demont** (SUISA), **Nicolas Pont** (SUISA), **Nicolas Marthe** (Avocat), **Patrick Mangold** (Avocat), **Réjane Chassot** (Avocate), **Florence Crettol** (TKM) et **Fabrice Bernard** (Headstrong Music et Ville de Lausanne).

Gestion des salaires et cadres d'engagement / Lausanne

En collaboration avec la FCMA et Petzi.
Cette journée vise à clarifier les questions fastidieuses auxquelles les professionnel·le·s sont confronté·e·s régulièrement en ce qui concerne les salaires et l'engagement de leur équipe.

Pour cette deuxième session, des adaptations ont été apportées au cours et au support. Un complément sur le travail sur appel a été ajouté et les thèmes abordés ont été réorganisés, ce qui a également entraîné un ajustement de l'intitulé du cours.

En août, 22 professionnel·le·s du spectacle et des musiques actuelles ont participé à cette journée présentée par **Anne Papilloud** (SSRS) et **Fabrice Bernard** (Headstrong Music et Ville de Lausanne). Les participant·e·s ont ainsi pu s'informer mais également dialoguer et échanger.

Communication avec les médias / Lausanne

Du dossier de presse au tweet

En octobre, **Corinne Jaquiéry** (Journaliste indépendante) a dirigé ces 3 jours de cours auprès de 7 participant·e·s. Ces personnes ont pu découvrir les contraintes et les attentes des journalistes ainsi que ce qui motive leur intérêt. Plusieurs mises en situation étaient également prévues. Le dernier jour était consacré aux médias sociaux. Une nouvelle intervenante, **Régine Bucher** (Montreux Comedy Club), est venue présenter aux côtés de **Marialucia Cali** (Théâtre du Grütli) et **Samuel Goumaz** (Segment Digital Agency) l'univers des médias sociaux, leur fonctionnement, le référencement et les astuces à savoir. À travers des exemples et une approche pratiques, ce cours permet d'acquérir des outils adaptés au spectacle vivant.

Comptabilité dans le spectacle vivant / Lausanne

Les éléments essentiels

D'importants changements ont été opérés concernant ce cours. Le nouvel intervenant, **Nicolas Boche** (Festival de la Cité), a repris le support en profondeur, a remanié le programme en fonction en ajoutant notamment des notions de fiscalité et de TVA et il a réadapté plusieurs exercices. Nicolas Boche a également mis en place l'utilisation d'une comptabilité simple à réaliser durant la formation sur chaque ordinateur personnel. Le but étant d'expliquer les éléments principaux de la comptabilité, d'en clarifier les difficultés et de proposer des solutions et des techniques adaptées à la production d'un projet artistique. En novembre, 8 participant·e·s ont pu bénéficier de cet enseignement.

«L'ART EST UNE ÉMOTION
SUPPLÉMENTAIRE QUI VIENT S'AJOUTER
À UNE TECHNIQUE HABILE.»

Charlie Chaplin

INFORMATION

CAFÉS DES ADMINISTRATEURS-TRICES CULTUREL-LE-S

En collaboration avec le SSRS, l'AVDC et Culture Valais.

Les personnes intéressées par des questions administratives ou actives dans des métiers administratifs des arts vivants se sont réunies de manière informelle pour échanger des expériences, des connaissances ou pour discuter de problématiques auxquelles elles sont confrontées dans leur pratique de tous les jours. Ces réunions sont gratuites et ne requièrent pas d'inscription. Un café et un croissant sont offerts. En 2018, ces petits-déjeuners ont eu lieu à cinq reprises.

À l'Arsenic à Lausanne :

16 avril, 15 participant-e-s

Thème : Formation des administrateurs-trices en Suisse romande

21 juin, 18 participant-e-s

Thèmes : Obligation de déclarer les postes vacants à l'ORP et la protection des données (RGPD)

17 décembre, 23 participant-e-s

Thème : Assurance chômage

Deux cafés «hors les murs» :

11 janvier, à Vevey, 10 participant-e-s

Thème : Résidences d'artistes

29 octobre, à Sion, 43 participant-e-s

Thème : Encouragement des activités culturelles en Valais

Merci à l'Arsenic (Lausanne), au Buro 19 / Dansomètre (Vevey) et à la Cabine (Sion) d'avoir accepté d'accueillir ces rencontres informelles.

POINT INFORMATION

En partenariat avec l'AVDC, Culture Valais et le SSRS.

Rencontre plus formelle que les cafés des administrateurs-trices, avec une présentation d'un-e ou de plusieurs intervenant-e-s, un support à la clé et la nécessité de s'inscrire, le Point information a été organisé deux fois. Le 29 septembre à Sion et le 8 octobre à Lausanne. 16 participant-e-s se sont rendu-e-s à Sion où il était question de défraiements transports et repas aux salarié-e-s, d'obligations des associations par rapport aux impôts et de la nouvelle obligation d'annoncer les postes vacants à l'ORP. Anne Papilloud (SSRS) est intervenue aux côtés de Patrick Mangold (Étude d'avocats SF5).

À Lausanne, 17 personnes sont venues écouter Cécile Muriset (Inspection du travail Lausanne) et Patrick Mangold (Étude d'avocats SF5) présenter deux aspects de la protection des employé-e-s : le temps de travail et la personne de confiance en entreprise – quels sont les droits et les obligations ?

SANTÉ ET SÉCURITÉ

artos représente et développe les métiers techniques et administratifs des arts vivants et met en place des formations y relatives. Par cette fonction, **artos** tient un rôle clef dans la santé-sécurité liée à ces métiers et est consultée pour les sujets actuels qui s'y rapportent (mise en consultation de certaines lois, développement de directives, etc.).

En 2018, l'association a donc collaboré avec divers acteurs afin de mettre en place différents projets dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail :

Ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son

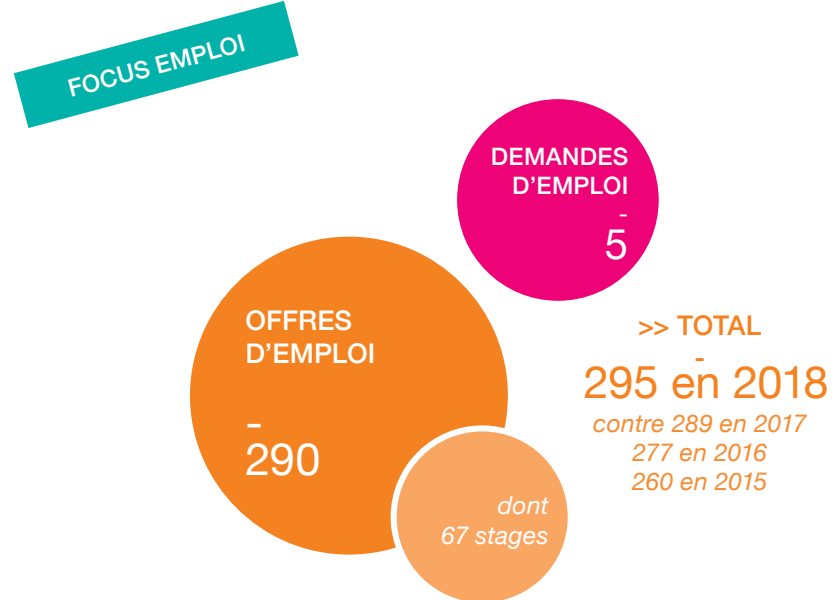
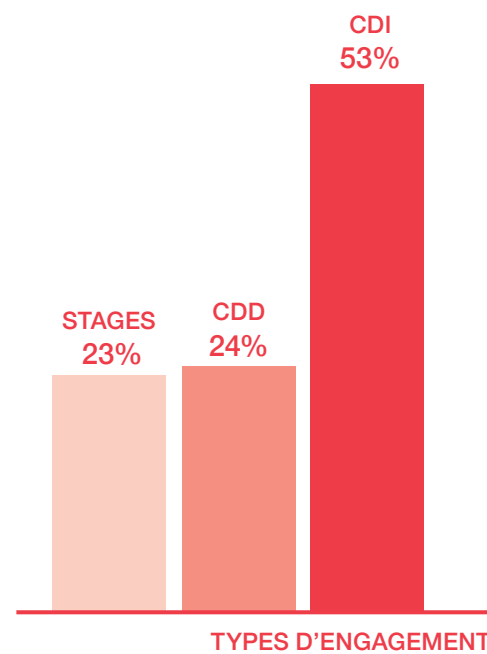
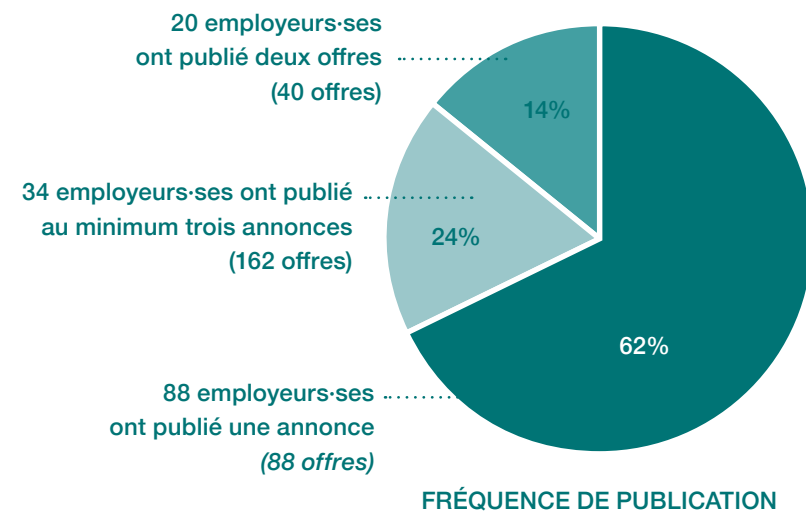
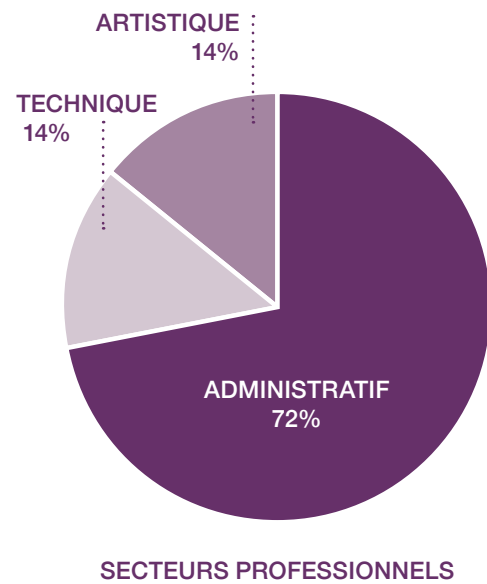
Au printemps 2018, une nouvelle ordonnance concernant le son et les lasers a été mise en consultation auprès des professionnel-le-s de la branche. Le milieu professionnel suisse (associations professionnelles, écoles de sonorisation, milieu des établissements publics, etc.) s'est fortement opposé à celle-ci, la jugeant trop sévère.

L'association **artos** s'est également positionnée officiellement le 31 mai 2018. Sa lettre est consultable sur le site de l'Office fédéral de la santé publique. À la suite de ces nombreuses prises de position, le milieu professionnel a pu rencontrer l'Administration publique pour élaborer des solutions. **artos** a rejoint le projet et participe aux discussions qui se poursuivront sur l'année 2019.

Recommandations relatives au travail et à la sécurité Rigging Suisse

Dans l'élaboration de ces recommandations, l'Association des travaux en Hauteur et de Rigging (SHRV/ASHR) travaille étroitement avec **artos** afin que le projet puisse être porté également par les deux associations professionnelles concernées (**artos** et la SVTB-ASTT).





Il s'agit d'un sujet complexe, puisqu'il a comme objectif ambitieux de réunir différentes régions, manières de travailler et normes. Les discussions animées et les négociations se poursuivent. En 2019, l'association espère arriver à une entente afin de pouvoir proposer à ses membres des « règles de l'art » claires et faciles à mettre en œuvre et réussir à unifier les pratiques en Suisse.

Collaboration avec la SUVA

L'année 2018 marque également un début d'étroite collaboration avec la SUVA. En effet, **artos** n'était jusqu'ici pas systématiquement consultée lorsque la SUVA émettait des recommandations et/ou des brochures informatives concernant les métiers. Si la Suisse alémanique est généralement présente dans les discussions, ce n'était pas forcément le cas de la Suisse romande. Pour pallier à ce déséquilibre, **artos** a pris contact avec la SUVA. Dorénavant, l'association participera aux discussions et aux développements des projets « Santé-sécurité ».

Brochures « Temps de travail »

Dans la continuité du 1^{er} dépliant **Temps de travail dans les théâtres professionnels** édité en 2017, l'association a rédigé en collaboration avec l'Inspection du travail de Lausanne, quatre autres dépliant (**Temps de travail dans les cirques, dans les entreprises de prestation pour les manifestations, pour les musicien-ne-s professionnel-le-s et pour les apprenti-e-s techniscénistes**). En quelques colonnes, ces petits dépliant donnent l'essentiel sur le contenu de la Loi fédérale sur le travail et son application en tenant compte des dérogations accordées pour certains secteurs d'activité liés au milieu du spectacle.

Mesures MSST

artos a participé à trois séances de travail avec la FRAS pour la mise en place d'une solution-type de Santé-Sécurité destinée aux théâtres. Ces mesures verront le jour en 2019.

SITE INTERNET

2018 marque le début de la refonte du site internet de l'association. Si les changements n'apparaissent pas encore de manière évidente, il n'en demeure pas moins que la démarche est lancée. L'entreprise **Vocables** chargée de la conception du site internet et l'agence **Envie d'ailes** (graphisme et conseil en communication) sont mandatées par **artos** pour réaliser ce grand chantier. La première étape consiste à parer au problème d'obsolescence du CMS, à mieux valoriser les formations techniques et administratives et les missions d'**artos**, à moderniser la plateforme Emplois, à réadapter l'Annuaire romand du spectacle et à proposer un espace membre. Une deuxième étape est en discussion afin de proposer un service de paiement en ligne pour les cours et la publication des annonces Emplois, ainsi que relier éventuellement l'Annuaire à la base de données interne de l'association.

ACTUALITÉS ET PETITES ANNONCES

Ces rubriques aux publications gratuites sont au service du milieu culturel, principalement du domaine du spectacle. Dans les actualités sont régulièrement mises en ligne les nouvelles relevant de formations, de mises aux concours, de bourses, de résidences, d'auditions, d'appels à projets ou encore d'informations transmises dans les newsletters des villes et cantons romands. La visibilité des actualités est notable, car il s'agit d'une des trois rubriques principales de la page d'accueil du site.

Quant aux Petites annonces, elles sont dédiées à l'échange de matériel, à la location de logements et d'espaces de travail.

ANNUAIRE ROMAND DU SPECTACLE

En 2018, 46 personnes se sont inscrites et ont rejoint les 4085 personnes et institutions répertoriées dans l'Annuaire romand spectacle. Cette base de données mise à disposition du milieu culturel romand permet de faciliter la prise de contact et la visibilité de la Plateforme Emplois. Près d'un millier de personnes souhaitent recevoir une alerte dans leur boîte de réception dès qu'une publication d'annonce emploi est effectuée. Elles ont activé cette option directement dans leur fiche personnelle et diffusent l'information à leur tour au sein de leur réseau, ce qui rend ce service d'annonces emplois particulièrement consulté et efficace. Seul bémol, les coordonnées de cet annuaire ne sont pas toutes à jour. Des appels sont entrepris afin d'inciter les inscrit-e-s à actualiser leur fiche, notamment par l'envoi des cartes de membres ou de mails.

Chaque mise à jour de l'Annuaire est étudiée afin de reporter toute modification pertinente également dans la base de données FileMaker de l'association.

BIBLIOTHÈQUE

Une collection de plus de 500 documents sur la prévention de la sécurité, la technique, les conditions de travail, la politique culturelle, la gestion et plusieurs travaux de fin d'études du Diplôme (DAS) en gestion culturelle constituent la bibliothèque des métiers du spectacle. Ces documents peuvent être consultés ou prêtés aux professionnel-le-s de la scène ainsi qu'au public intéressé. Ils sont disponibles à la bibliothèque de la Manufacture, Haute École des arts de la scène.

CONSEILS

TVA, impôts à la source, fiches salaires, orientation au niveau des formations, temps de travail, rémunérations, demandes de fonds, contacts, etc, sont autant de sujets divers et variés auxquels l'association est amenée à répondre, directement ou en activant son réseau.

En constatant que les demandes ne cessent de croître, **artos** relève cette mission d'information et de conseils le mieux possible, par téléphone, par mail ou par rendez-vous si nécessaire.

PLATEFORME EMPLOIS (cf. ci-contre)

Malgré que ce service de publication des offres et demandes d'emplois soit devenu payant pour les non-membres en septembre 2017, le succès de cette plateforme ne cesse de croître au fil des années. En 2018, 295 annonces ont été mises en ligne, alors qu'elles étaient 289 à être publiées en 2017 et 277 en 2016. Ce succès contribue au rayonnement de l'association. La plateforme est efficace puisqu'elle est utilisée par un grand nombre d'institutions et de privés. De plus, elle les atteint directement grâce aux alertes diffusées via l'Annuaire. En contrepartie, elle demande un investissement toujours plus conséquent de la part du bureau, car chaque annonce est vérifiée. S'il s'agit d'une offre d'emploi, la rémunération de celle-ci ne doit pas être inférieure à CHF 4'500.- brut par mois à 100%, car **artos** défend le salaire minimum prévu dans la Convention collective conclue entre le SSRS et l'UTR. S'il s'agit d'une offre de stage, 3 critères obligatoires doivent être indiqués : le nom ou la fonction du responsable du stage, un salaire minimum de CHF 1000.- par mois ainsi que l'indication d'une offre de formation. L'association se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en cas d'omission ou de non-respect de ces conditions.

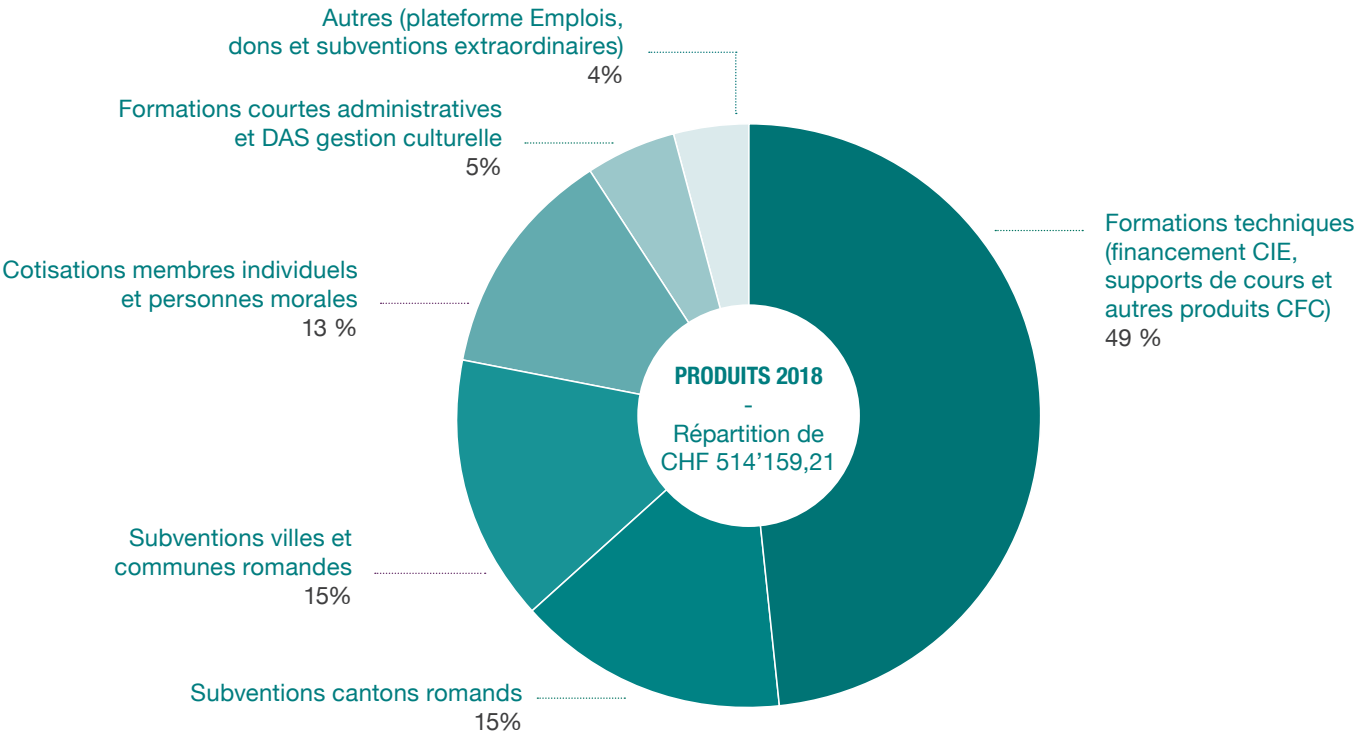
En 2018, 142 annonceurs ont fait appel au service de la plateforme Emplois. 102 d'entre eux sont membres ou subventionneurs et bénéficient par conséquent des publications gratuites. Ils ont ainsi mis en ligne la grande majorité des annonces, soit 243.

Concernant les 47 offres restantes, celles-ci ont été diffusées sur le site d'**artos** par 40 non-membres. 42 factures ont été payées. Et il y a eu 19 abandons de publications. Du côté des demandes d'emploi, 5 annonces ont été postées par 4 membres, dont 2 le sont devenus à cette fin.

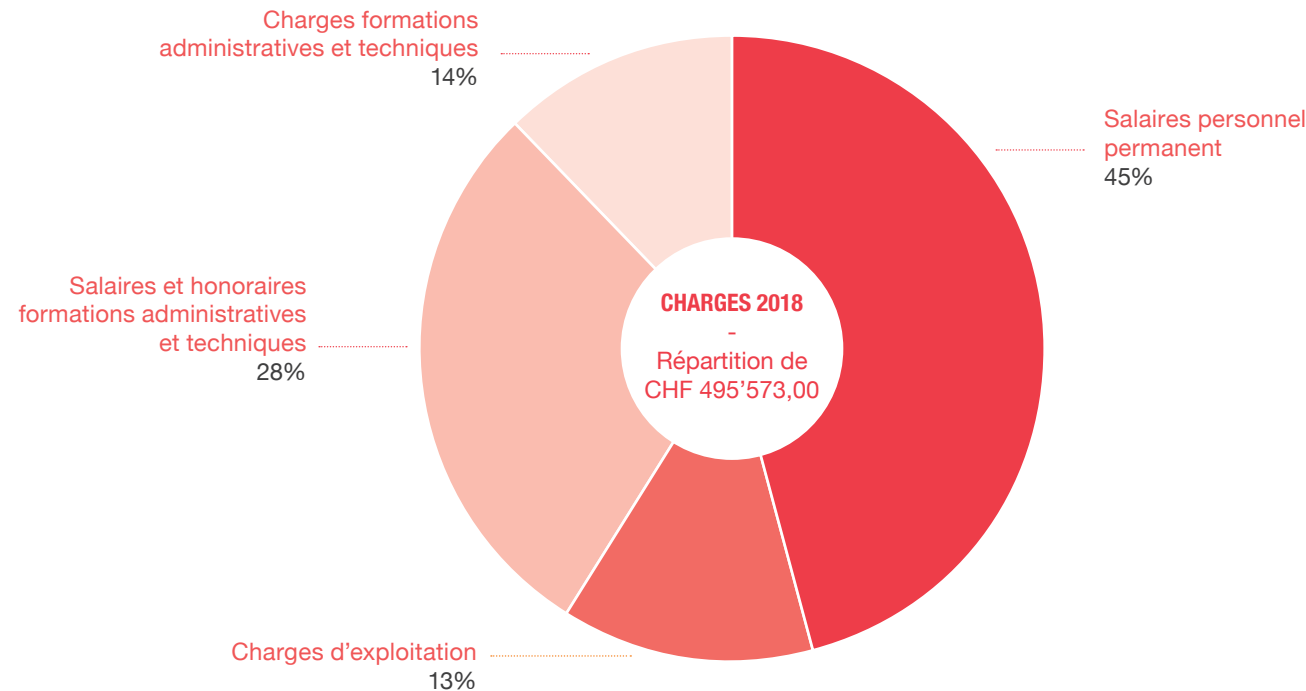
AVANTAGES MEMBRES

Pour valoriser le statut de membre et de subventionneur, plusieurs avantages sont proposés : une réduction de 10% sur le coût des formations courtes et de la consultation juridique de Highlaw (en partenariat avec l'avocate Réjane Chassot). Cette année, 12 personnes ont profité de ce rabais lors de formations courtes et 3 lors d'une consultation juridique.

Les membres et subventionneurs bénéficient aussi gratuitement du service de publication d'annonces sur la Plateforme Emplois. En adhérant à **artos**, les entreprises formatrices du CFC de Techniscéniste quant à elles, ne paient pas les dossiers de formation et administratifs distribués aux apprenti-e-s de 1^{ère} année. Chaque dossier représente une valeur de CHF 350.-.



● FINANCES



2018 marque le fort déploiement des projets de l'association. Les premiers résultats sont en passe de concrétisation en 2019. Une gestion financière relativement prudente est donc importante dans ces périodes de construction et de recherche de partenaires. Pour autant, elle n'a pas empêché l'investissement, notamment dans les formations courtes, tant du côté de la technique (lancement des inscriptions aux toutes nouvelles formations dès fin 2018) que dans le domaine administratif (nouveaux intervenants, remaniement complet de certains cours, amélioration des supports, etc.). Des projets de plus grande ampleur sont également en cours (refonte du site internet, création d'un CAS en administration et production de structures indépendantes, réflexions sur de nouveaux Brevets en technique du spectacle, etc.) et pour lesquels l'association a besoin de moyens pour investir dans leur développement.

De manière plus détaillée, nous notons une forte augmentation des membres structures qui passent de 123 en 2017 à 154 en 2018, soit une augmentation de 25%. artos se félicite de ces nouvelles adhésions qui renforcent sa légitimité, son pouvoir d'action et l'engagement du secteur dans ses activités. La plateforme Emplois ne cesse de s'enrichir. Si la majorité des annonces proviennent des membres et sont donc gratuites, il y a eu 28 offres d'emploi payantes de plus qui ont été publiées en 2018. C'est le signal d'un certain dynamisme du secteur en termes d'employabilité, ainsi qu'une marque de confiance dans la qualité de la plateforme. On note ensuite une baisse des produits des formations courtes administratives. En effet deux cours en moins ont lieu par rapport à l'année dernière (« Comptabilité dans

le spectacle vivant » s'est tenu une seule fois cette année en raison du remaniement et « Communication orale » a pour l'instant été supprimé). Les subventions publiques sont restées stables. Enfin, nous notons une augmentation notable des produits et des charges des CIE. Cet accroissement est dû à un nombre de jours/apprentis plus élevé qu'en 2017 (600 jours en 2018 pour 472 jours en 2017, soit une augmentation de 27,12%). Malgré la fluctuation du nombre de participant-e-s, le prix d'une journée de cours reste quant à lui assez stable (variation de 8%). La masse salariale du bureau a augmenté (+5.7%) puisque qu'après une année de transition, elle a pu se stabiliser en 2018. Par ailleurs, et afin d'assumer au mieux l'augmentation de la charge de travail globale, le temps de travail de deux collaboratrices-teurs a pu être augmenté durant les cinq derniers mois de l'année (Alexandra Nivon est passée de 30% à 40%, et Martin Noverraz de 40% à 60%). De plus, une collaboratrice ponctuelle a pu être engagée pendant quatre mois (Mélanie Pittet à 40%). Elle a notamment assumé les tâches courantes du bureau pour soulager les chargé-e-s de projets dans l'accomplissement de leurs missions principales. Les charges d'exploitation restent relativement stables. Nous notons malgré tout une légère augmentation (+3.4%) due principalement au renforcement de la promotion de l'association ainsi que les activités de représentation des membres du comité et du bureau auprès des partenaires (subventionneurs, associations sœurs, membres, etc.). À ce titre, artos se félicite de pouvoir gagner en collaborations extérieures et en visibilité. Pour conclure, l'association est heureuse que des bases saines et solides soient mises en place pour la réalisation des grands projets à moyen et long termes.

VIFS REMERCIEMENTS

LES CANTONS

Services culturels et de formations professionnelles



LES VILLES & COMMUNES ROMANDES



LES FONDS CANTONAUX POUR LEUR SOUTIEN À LA FORMATION



LES ENTREPRISES FORMATRICES

43 entreprises formatrices actuellement actives dans la formation des apprenti·e·s

LES MEMBRES

174 membres individuels (23 nouveaux en 2018)

154 structures morales (37 nouveaux en 2018)

ARTOS REMERCE AUSSI VIVEMENT :

La Loterie romande pour son soutien à la refonte du site internet www.artos-net.ch



www.entraide.ch

ORGANISATION

COMITÉ*

Michel Beuchat, Antoine Friderici, Nidea Henriquès, Alexia Imhof Coutaz, Jérôme Ingravallo, Neda Loncarevic, Adrien Moretti, Matthieu Obrist (Président), Jean-Pascal Perrier.

BUREAU*

Carmen Bender

Responsable domaines techniques (à 70%)
> en place depuis le 1.09.2016

Marie-Odile Cornaz

Responsable domaines administratifs (à 80%)
> en place dès le 5.01.2015

Alexandra Nivon

Responsable administration et finances
(à 30% jusqu'au 30 juillet puis à 40 % jusqu'au 31 décembre)
> en place depuis le 1.07.2017

Martin Noverraz

Assistant chargé de projets
(à 40% jusqu'au 30 juillet puis à 60% jusqu'au 31 décembre)
> en place dès le 1.09.2017

Total** : 2.5 EPT

*par ordre alphabétique

**état au 31.12.2018

Durant l'année, le Bureau a pu compter sur la collaboration de Mélanie Pittet et de Didier Renaud (informatique). Merci à eux pour leur travail compétent et précieux.

IMPRESSUM

ÉDITEUR ET RÉDACTEUR
DE LA PUBLICATION
artos, association
Lausanne, mars 2019

GRAPHISME
Hélène Bouillaguet
Envie d'ailes

ICONOGRAPHIE
Hélène Bouillaguet,
artos,
DR

Merci au Reflet - Théâtre de Vevey pour son chaleureux accueil lors du shooting de nos images.

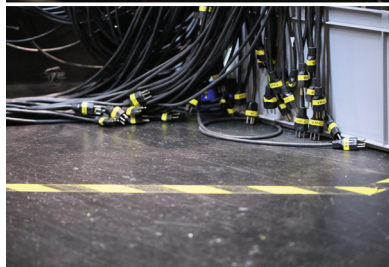


www.artos-net.ch
Av. de Morges 26, 1004 Lausanne
+41 21 621 80 60



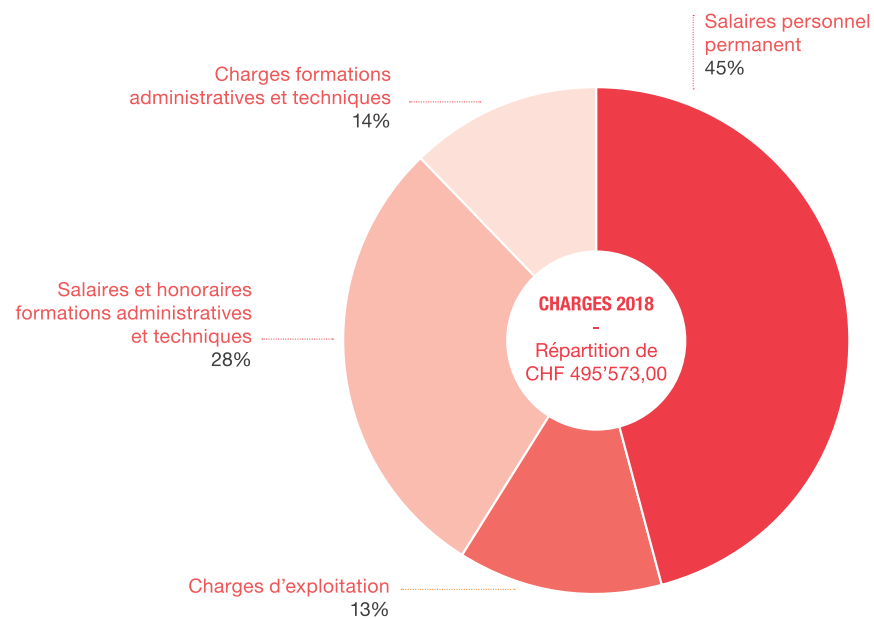
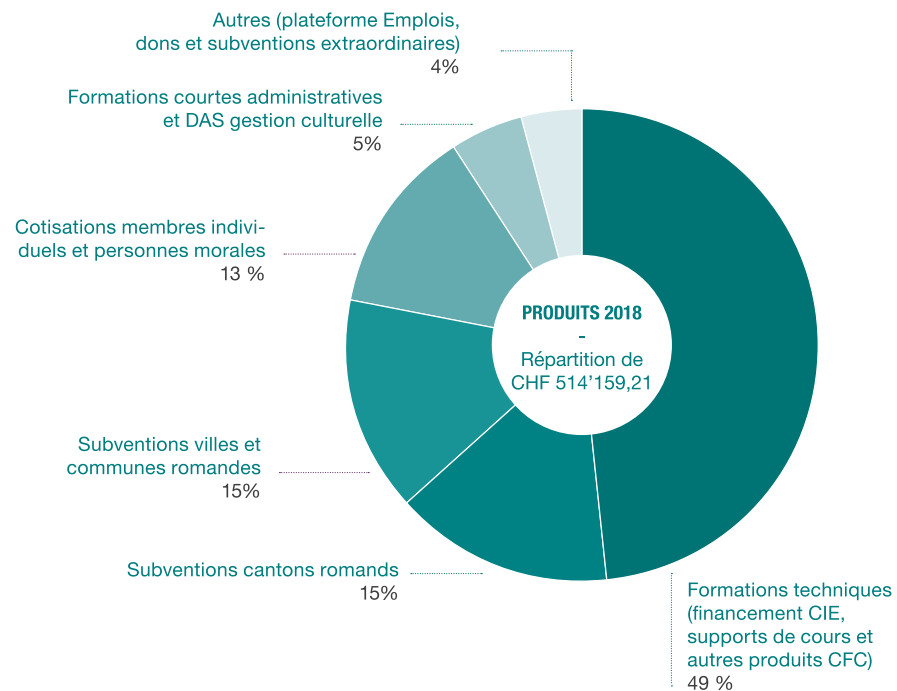
RAPPORT D'ACTIVITÉ

FINANCES 2018



artos
association professionnelle





CHARGES

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019
CHARGES D'EXPLOITATION				
Personnel				
Salaire personnel permanent	182 338,43	205 000,00	190 640,98	211 085,00
Frais déplacements-repas personnel	1 051,95	1 500,00	2 599,25	3 000,00
Formation continue personnel	0,00	1 000,00	1 800,00	1 800,00
Charges sociales	30 775,78	35 875,00	34 807,68	37 784,22
Total personnel permanent	214 166,16	243 375,00	229 847,91	253 669,22
Loyers et charges				
Loyers	20 520,00	20 600,00	19 417,35	19 417,35
Eau-Electricité	1 050,05	1 100,00	1 020,25	1 020,25
Entretien-nettoyage des locaux	926,50	300,00	88,65	88,65
Total loyers et charges	22 496,55	22 000,00	20 526,25	20 526,25
Télécommunication - Ports				
Téléphone, internet	2 554,40	2 000,00	1 840,00	2 000,00
Affranchissements	697,45	1 000,00	824,80	824,80
Total Télécommunication - Ports	3 251,85	3 000,00	2 664,80	2 824,80
Frais de bureau et administration				
Assurances	507,55	600,00	504,50	504,50
Frais de bureau/administration	4 626,50	4 800,00	4 044,75	4 000,00
Fiduciaire	3 148,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Impôts	95,45	200,00	176,90	200,00
Licences, programmes informatiques	2 450,92	3 800,00	3 747,38	3 500,00
Frais bancaires	733,33	650,00	322,62	322,62
Entretien, menu matériel informatique	3 278,30	3 500,00	3 112,90	3 200,00
Total Frais de bureau et administration	14 840,05	17 050,00	15 409,05	15 227,12
Information				
Site internet	10 704,20	10 000,00	10 000,00	5 000,00
Frais communication, promotion	1 078,05	4 000,00	9 511,82	6 000,00
Total information	11 782,25	14 000,00	19 511,82	11 000,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	266 536,86	299 425,00	287 959,83	303 247,39
CHARGES FORMATION				
Salaires et frais de formation				
Salaires intervenants	80 229,43	85 000,00	91 932,79	78 021,79
Charges sociales	13 930,50	15 215,00	15 282,54	14 043,92
Intervenants indépendants	30 880,40	32 000,00	30 513,80	32 959,80
Déplacements-défraiements -formation continue	6 768,60	4 000,00	10 406,39	10 406,39
Charges formations continues techniques (salaire et location)				13 400,00
Charges formations continues admin (frais et location)				3 000,00
Total salaires et frais de formation	131 808,93	136 215,00	148 135,52	151 831,90
Autres frais de formation				
Frais administratifs	2 251,01	2 000,00	589,60	589,60
Promotion-publicité	2 384,55	1 300,00	1 453,45	1 453,45
Participation au salon des métiers à Lausanne	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Location de salles et matériels CIE	39 543,50	23 000,00	47 434,60	39 934,60
Point Information - participation à l'organisation	1 432,57		0,00	0,00
Charges liées à rupture contrat apprenti	2 322,00		0,00	0,00
Attribution réserve développement métiers	17 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
Frais de développement métiers				10 000,00
Supports de cours: Formations admin		1 500,00		5 000,00
Total autres frais de formation	64 933,63	37 800,00	59 477,65	66 977,65
TOTAL CHARGES FORMATION	196 742,56	174 015,00	207 613,17	218 809,55
TOTAL CHARGES	463 279,42	473 440,00	495 573,00	522 056,94

PRODUITS

Libellé	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Association				
Cotisations personnes morales	52 600,00	50 000,00	53 800,00	53 800,00
Cotisation des membres	11 620,00	11 000,00	10 780,00	10 780,00
Cotisations collectivités publiques	3 200,00	3 000,00	-	-
Total association	67 420,00	64 000,00	64 580,00	64 580,00
Soutiens cantonaux				
VAUD	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
VALAIS	7 000,00	10 000,00	7 000,00	7 000,00
FRIBOURG	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
GENEVE	10 000,00	7 000,00	10 000,00	10 000,00
JURA	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
NEUCHATEL	4 000,00	5 000,00	4 000,00	4 000,00
BERNE	5 000,00	4 000,00	5 000,00	5 000,00
Total soutiens cantonaux	78 000,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
Soutiens villes romandes				
LAUSANNE	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
NEUCHATEL	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
FRIBOURG	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
MONTHY	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
NYON	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
SION	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
SIERRE	800,00	800,00	800,00	800,00
VEVEY	coll. Publique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
YVERDON-LES-BAINS	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
MORGES	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
BULLE	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
RENENS	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
CAROUGE	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
MONTREUX	1 000,00	2 000,00	1 000,00	1 500,00
GENEVE	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
PLAN-LES-OUATES	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
MARTIGNY	2 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
A reporter	65 800,00	65 800,00	67 800,00	68 300,00

PRODUITS

Libellé	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019
Soutiens villes romandes				
Report	65 800,00	65 800,00	67 800,00	68 300,00
MEYRIN	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
PULLY	1 000,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
ROLLE	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
LANCY	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
ONEX	500,00	500,00	500,00	500,00
VERNIER	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
PRILLY	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
GLAND	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total soutiens villes romandes	75 300,00	75 800,00	77 800,00	78 300,00
		-		
Partenaires et dons privés				
Dons privés	70,00		-	-
Don Loterie Romande	-		10 000,00	-
Total partenaires et dons privés	70,00		10 000,00	-
Produits divers				
Publication plateforme emplois	2 870,00	2 000,00	8 590,00	8 590,00
Autres produits	1 577,95		-	-
Total produits divers	4 447,95	2 000,00	8 590,00	8 590,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	225 237,95	219 800,00	238 970,00	229 470,00
PRODUITS FORMATION				
Domaines administratifs et techniques				
Frais de dossiers brevet fédéral technicien	75,00	-	-	-
Formations courtes	32 229,58	30 000,00	21 894,10	40 894,10
Cours interentreprises CFC	209 469,70	220 000,00	244 880,01	223 000,00
Soutien DGEP pour supports de cours CFC	6 047,78	-	3 697,50	5 000,00
Diplôme de gestion culturelle	2 646,00	2 646,00	2 646,00	2 646,00
Soutien DGEP directives CFC	7 400,10	-	-	-
Autres produits CFC	700,00	1 000,00	2 071,60	1 500,00
TOTAL PRODUITS FORMATION	258 568,16	253 646,00	275 189,21	273 040,10
TOTAL PRODUITS	483 806,11	473 446,00	514 159,21	502 510,10

TOTAL PRODUITS	483 806,11	473 446,00	514 159,21	502 510,10
TOTAL CHARGES	463 279,42	473 440,00	495 573,00	522 056,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 526,69	6,00	18 586,21	-19 546,84

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2017	2018
ACTIF		
CAISSE	137,00	453,85
POSTFINANCE 12-734776-1	56 039,99	41 462,33
POSTFINANCE 14-288884-0	0,00	239 915,05
BCV S 0915.33.35	63 171,90	0,00
BCV A 5012.61.81 FORMATION	82 852,80	0,00
TRESORERIE	202 201,69	281 831,23
DEBITEURS	7 715,65	1 803,00
CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICE	7 715,65	1 803,00
PRODUITS A RECEVOIR	38 045,00	8 811,60
CHARGES PAYEES D'AVANCE	2 569,85	4 163,55
ACTIFS DE REGULARISATION	40 614,85	12 975,15
TOTAL DE L'ACTIF	250 532,19	296 609,38
PASSIF		
CREANCIERS DIVERS	40 690,50	49 167,98
PRODUITS RECUS D'AVANCE	85 941,32	94 954,82
PROVISION SEFRI (BREVET)	48 000,00	48 000,00
CAPITAL ETRANGER COURT TERME	174 631,82	192 122,80
CAPITAL	20 900,37	39 486,58
RESERVE ANNUAIRE	8 000,00	8 000,00
RESERVE BIBLIOTHEQUE	30 000,00	30 000,00
RESERVE DEVELOPPEMENT METIERS	17 000,00	27 000,00
CAPITAUX PROPRES	75 900,37	104 486,58
TOTAL DU PASSIF	250 532,19	296 609,38



ABC-GESTION sa
BUREAU FIDUCIAIRE E. BIGNENS

1020 RENENS 1
Case postale 651

Av. des Baumettes 11
Tél. 021 635 11 71
Fax 021 635 67 41
E-mail: info@abc-gestion.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
l'association artos
Avenue de Morges 26
1004 Lausanne

Renens, le 21 mars 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

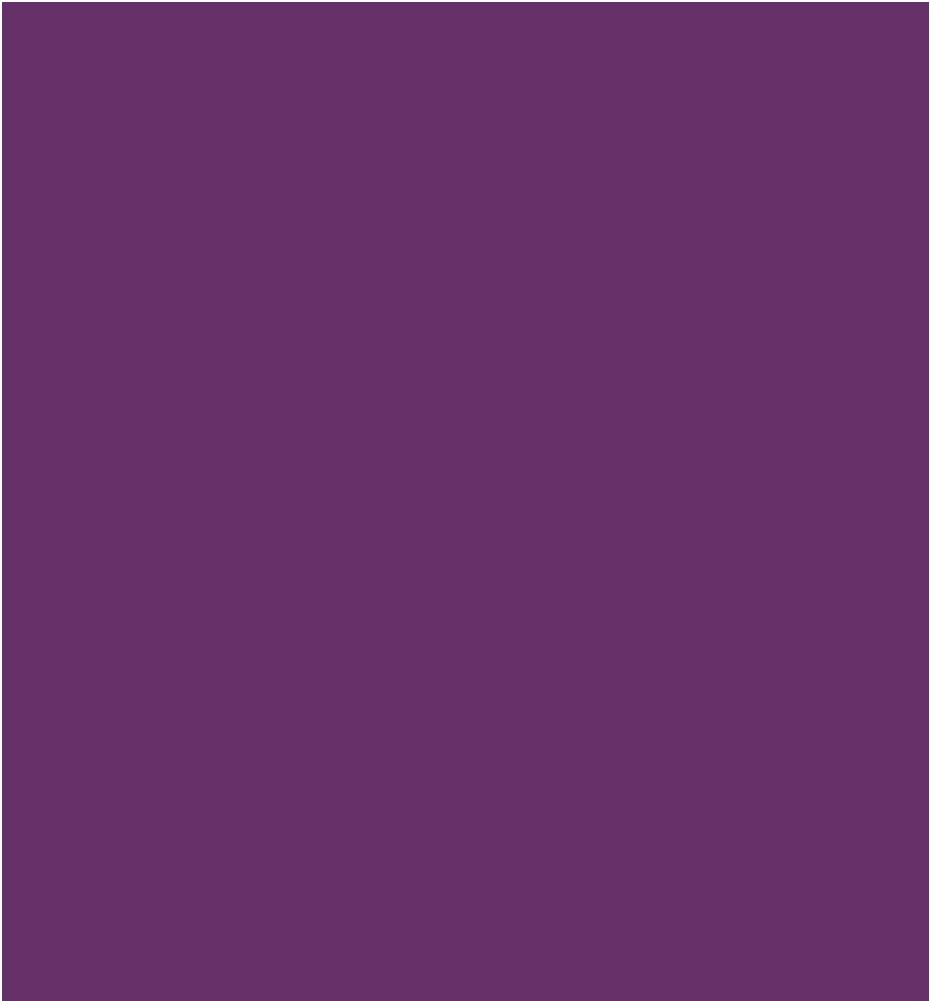
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

ABC GESTION SA

E. BIGNENS
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels



www.artos-net.ch
Av. de Morges 26, 1004 Lausanne
+41 21 621 80 60

